



Pointe-à-Pitre

Pour la promotion du chauffe-eau solaire dans le **résidentiel** sur le territoire de la Guadeloupe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Ancienneté du bâtiment	Capacité du chauffe-eau solaire	Prime économies d'énergie
Existant	≤ 300 litres	500 €
Neuf	≤ 300 litres	450 €

## Prime économies d'énergie chauffe-eau solaire "précarité - modeste"

Ancienneté du bâtiment	Capacité du chauffe-eau solaire	Prime économies d'énergie précarité-modeste
Existant uniquement	≤ 300 litres	700 €

## Prime économies d'énergie chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments résidentiels (existants et neufs)	200 € x nombre de logements du projet collectif
---	---



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site [edf.gp](http://edf.gp)